CHIMIE ÉNERGIE
S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

FJ 20250905

Les recours contre les discriminations

FCE-CFDT
Les discriminations sont les ennemies de l'émancipation et l'antithèse de la solidarité. Elles minent notre pacte démocratique. La CFDT fait de la lutte contre toutes les discriminations un combat permanent, tant il est insupportable que des femmes et des hommes soient victimes de cette injustice dans le cadre de leur travail mais aussi dans leur parcours de vie en général.
Sur les discriminations, revoir : https://fce.cfdt.fr/la-discrimination-syndicale/

LUTTONS CONTRE TOUTE FORME DE DISCRIMINATIONS !

Les membres du CSE

Droit d'alerte en cas d'atteinte aux droits des personnes (Article L2312-59) :

> *« (…) Cette atteinte peut notamment résulter de faits de harcèlement sexuel ou moral ou de toute mesure discriminatoire en matière d'embauche, de rémunération, de formation, de reclassement, d'affectation, de classification, de qualification, de promotion professionnelle, de mutation, de renouvellement de contrat, de sanction ou de licenciement. »*

Les militants, le délégué syndical et/ou le délégué syndical central

Les militants CFDT doivent lutter contre toutes les discriminations et se saisir de cette question notamment par le biais de la négociation. En plus des obligations légales, Il peut y avoir négociation spécifique d'un accord de lutte contre les discriminations au sein de l'entreprise.

L'inspecteur du travail

L'adresse, le nom et le numéro de téléphone de l'inspecteur du travail compétent dans l'entreprise doivent être affichés. (Article D 4711-1 du Code du Travail).

Le syndicat

Si la discrimination intervient dans le cadre de votre contrat de travail, alertez votre syndicat qui pourra vous accompagner dans la constitution d'une action juridique devant le conseil de Prud'hommes.

Ancrée dans les valeurs de solidarité de la CFDT, la lutte contre les inégalités est un combat aux multiples facettes. En se battant notamment pour l'égalité des droits dans le monde du travail, la CFDT agit contre toutes les discriminations, quelles que soient leur forme et leur cible, tout en tenant compte de la particularité de chacune.

Via votre espace adhérent CFDT
Mes accès – ARC – rechercher : memento de la lutte contre les discriminations syndicales

FEDERATION CHIMIE ENERGIE CFDT
47/49, avenue Simon Bolivar ▪ 75019 Paris ▪ Tél. : 01 56 41 53 00 ▪ Fax : 01 56 41 53 01

FLASHEZ MOI ;)